

COMMUNE de MONTMAIN
COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Martine DÉCHAUD, Maire.

Étaient présents : Mme Martine DÉCHAUD, M. Samuel TRULLARD, Mmes Sophie CHAVATTE, Dominique POLLIART, M. Jean-François FAIVRE, Mme Valérie PEREZ, MM. Bernard SAGRANGE et Anli TAOIKALI ABDALLAH.

Étaient excusés : Mme Anita LETEURTOIS a donné pouvoir à Mme Martine DÉCHAUD et M. Fabrice ROUSSEAU.

PROJET LOGEMENTS LOCATIFS – rue HENRI GRANGIER

Madame le Maire présente Mme Laurence GRAS, architecte et maître d'œuvre du projet de logements locatifs sur l'immeuble sis au 3, rue Henri Grangier.

Mme GRAS présente trois esquisses d'aménagement différent de l'immeuble :

- 1 T5 avec combles aménagés & garage,
- 1 T2 en duplex & 1 T3 en duplex,
- 1 T4 en rez-de-chaussée.

Les membres présents font le choix d'un projet de logement locatif T5 avec combles aménagés et garage. Il est demandé de revoir la proposition du dit projet suivant les remarques apportées.

SPECTACLE de NOËL

Mme Sophie CHAVATTE présente plusieurs spectacles pour le prochain Noël des enfants qui se déroulera le Dimanche 3 décembre. La date ayant été arrêtée au vu des locations de la salle des fêtes.

Les membres présents optent pour deux prestations artistiques des arts du cirque, d'une durée de deux heures, proposées par l'association « R'de Cirque », pour un montant total TTC de 850.00 €.

Informations et questions diverses :

- Madame le Maire donne connaissance d'une réclamation de la Famille CORNETET sur l'entretien du chemin piétonnier.

- Il est rappelé le problème récurrent des véhicules garés sur le chemin piétonnier.

- Mme Sophie CHAVATTE donne un compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat des Eaux. Une proposition pour une mutualisation concernant l'entretien des bornes incendie sera adressée prochainement à la mairie.

- Il est indiqué que la porte d'entrée de la mairie a été changée par l'Entreprise PEGUILLET et que les travaux de point à temps ont été réalisés sur l'ensemble de la commune par l'Entreprise NOIROT.

- Madame le Maire fait part d'une éventuelle augmentation de la participation au SIVOS due au coût de l'énergie.

- Un rappel sera effectué aux habitants concernant le classement de catastrophe naturelle dû à la sécheresse et la prolifération des déjections animales sur le chemin piétonnier.

- Il est demandé de procéder à l'élagage d'arbres et entre autres, le sapin du square. Un devis sera demandé en conséquence.

- La commune est toujours dans l'attente d'un délai concernant l'accès à la fibre.

La séance a été levée à 22h10 et les membres présents ont signé le registre.

Le Maire,
Martine DÉCHAUD

